

L'écho de la roche

Journal de la commune de FLEUREY LES FAVERNEY

Sommaire:

Édito
Eau potable
Écoles
Aire de jeux
Éclairage public
Eglise
Repas des anciens
Caisses à savon
Prix de l'eau, salle des fêtes...

Mairie de Fleurey Lès Favorney

Tel:03.84.91.31.59

Fax: 03.84.91.38.76

Ouvert le Lundi et mercredi de
13h à 18h.

Et le Vendredi de 17h à 19h.

fleurey-les-faverney@wanadoo.fr

Site internet: fleurey.fr



Le Conseil Municipal:

Franck TISSERAND, Maire
Pascal CAMUS, 1er Adjoint
Patrick RENAULT, 2ème Adjoint
Jean-Paul PORCHEROT, conseiller
Florent GONET, conseiller
Marie-Luce LOMBARDO, conseillère
Jean-Pierre MILLIOT, conseiller
Laurent CAMUS, conseiller,
Vanessa FARBER, conseillère
Clémentine BERNET, conseillère.

Naissances

- 24 juin: MOUGIN Matthéo
- 26 juillet: MOREAU Lucie
- 06 octobre: CHIHEB GUILLEMIN Sofiane
- 22 octobre: NORMAND Léa
- 29 novembre: GONCALVES Lyvann

Mariages

- 11 juillet: BURGOS-PORRAS Mélanie - JACOB Gérald
- 08 août: CHAPUZOT Anaïs - GUENOT Olivier
- 22 août: PERRIOT COMTE Hélène - CAMUS Antoine
- 12 septembre: MARTIN Elodie - CARPI Olivier

Décès

- 23 août: ESTIENNEY Arnaud
- 28 décembre: MARQUIS Jean

AGENDA :

Dimanche 10 janvier:
réunion d'accueil des
nouveaux arrivants,
petite salle de la mairie,
11h30.

Samedi 16 janvier: vœux du maire, et pot
de l'amitié. 11h, salle des fêtes.

Samedi 06 février: choucroute, buvette,
orchestre



Numéro de portable du Maire,

en cas d'urgence:

06.78.12.16.85

mail: f.tisserand@wanadoo.fr

L'Edito de M. le Maire

Bien situé à proximité de la première ville du département, calé entre plusieurs bassins d'emploi, notre village change de manière perceptible. Les nouvelles lois sur l'intercommunalité et les grandes orientations nationales font toutefois craindre pour l'intégrité et la viabilité des petites communes. Pour assurer notre avenir et démontrer tous les atouts de notre ruralité, nous devons prendre dans les mois qui viennent plusieurs décisions importantes.

*Le dynamisme de notre économie locale dépend aussi
de la qualité de vie que nous avons à offrir.*

Assurer un approvisionnement en eau potable en quantité et en qualité, savoir traiter nos eaux usées dans les normes, éclairer correctement nos rues, proposer un service périscolaire, retrouver un petit commerce, construire un programme d'urbanisme, proposer des solutions de mobilité.

Avec nos petits moyens, nous devons aller chercher tous les fonds disponibles et mobiliser toute notre débrouillardise, en cherchant toujours à ne pas faire peser sur nos foyers la charge de ces dépenses, dont plusieurs sont obligatoires.

La commune est certainement le niveau sur lequel le bénévolat et la solidarité s'expriment le plus. Ce bon esprit se manifeste à maintes reprises au travers d'initiatives diverses, au travers de la vie associative, de la présence des pompiers volontaires, de l'organisation des activités périscolaires.

Face aux grandes décisions que nous devons prendre, nous voulons placer cette année 2016 sous le signe de l'amitié et de la solidarité.

Toute l'équipe municipale vous souhaite à tous une heureuse année 2016.

Elections Régionales

Un score important réalisé par le Front National dans notre commune.

On comprend les rancœurs, les peurs, les craintes, et tous les motifs de mécontentement qui peuvent être exprimés au travers de ce vote.

On peut penser qu'il est fait en réaction aux attentats, qui nous ont remplis de tristesse et de colère.

On redoute toujours que cette expression serve de « défouloir » à tout ce qu'on n'aime pas, à tout ce qu'on peut reprocher au système sans avoir cherché à vraiment comprendre.

On craint aussi toujours, en répétition de l'histoire, que certains discours simplistes et populistes ne nous précipitent vers des conflits irréparables et contre-nature.

On craint aussi que ce vote n'exprime un rejet général de la classe politique, parmi laquelle certains élus ne sont pas exemplaires.

Il est toujours décevant pour les élus locaux, qui sont pour l'immense majorité d'entre eux dévoués et largement bénévoles, de subir ce vote d'amalgame.

Nous invitons tous les électeurs à s'exprimer, à débattre, à expliquer leur choix.

Notre diversité, notre liberté, nos différences assumées ne doivent pas empêcher nos projets communs et notre recherche de l'intérêt général.



Les élus locaux ont, eux aussi, besoin d'être encouragés et rassurés.

EAU POTABLE

Vous l'aurez certainement constaté, notre commune a additionné les difficultés liées à l'approvisionnement en eau potable. Nous subissons là les premiers effets directs du réchauffement climatique.

En effet notre source principale, « la Californie », située à plus de 2km en amont du village, est tombée en 2015 et pendant plus de cinq mois, à un débit d'environ 50 m³/jour.

De mémoire d'ancien, on n'avait jamais vu ça ! Le plus bas niveau constaté depuis 25 ans était alors de 66 m³.

Le captage complémentaire que nous utilisons par intermittence est lui aussi fragilisé. La moindre pluie charge l'eau d'argile et rend l'eau trouble et jaunâtre. Même si l'eau continue d'être propre et exempte de microbes, son aspect et sa turbidité ne la rendent pas acceptable.

Alors que nous étions au plus bas de notre débit d'eau potable, plusieurs fuites importantes sont survenues sur le réseau cette année. Deux fuites se sont produites de manière simultanée en septembre, qui ont très rapidement vidé le château d'eau.

Notre réseau d'eau a 80 ans, et même si son efficacité est la plupart du temps supérieure à 95%, il faut lui reconnaître l'âge de ses artères.

Ce samedi 2 janvier, nous avons eu à déplorer la soudaine turbidité de notre captage. Des interventions auront lieu tout au long de la semaine qui pourront engendrer des coupures d'eau. Vous serez averti par un mot dans votre boîte aux lettres.

Nous vous remercions par avance de votre patience.

A chaque fuite, chaque incident, il nous faut noter le dévouement et la débrouillardise des employés municipaux, ainsi que la réactivité et l'implication de l'équipe municipale. Tout est mis en œuvre pour rétablir l'intégrité du réseau au plus vite. Nous en profitons même pour changer des anciens branchements en plomb à chaque fois que nous en trouvons. Une dizaine de branchements ont été remplacés en 2015, à moindre frais grâce à la mobilisation de chacun et au savoir-faire des employés municipaux.

Plus que jamais, et en lien avec le projet de développement communal, des décisions fondamentales devront être prises en 2016 pour renforcer notre réseau d'eau et notre défense incendie. La première partie de l'étude diagnostic « eau potable », subventionnée à 50 % par l'agence de l'eau, vient de se terminer. Nous attendons les résultats définitifs pour prendre des décisions.

La situation de notre commune dépend aussi des décisions qui seront prises dans certaines communes environnantes.

A suivre...



R e p a s d e s

A n c i e n s

70 anciens se sont rassemblés le 19 décembre pour le traditionnel repas de fin d'année.

Au menu, pavé de sandre et brochettes de caille, servi par l'équipe municipale.

Pour égayer ce repas, l'orchestre « escapade », venu du haut-Doubs, a largement satisfait l'assemblée.

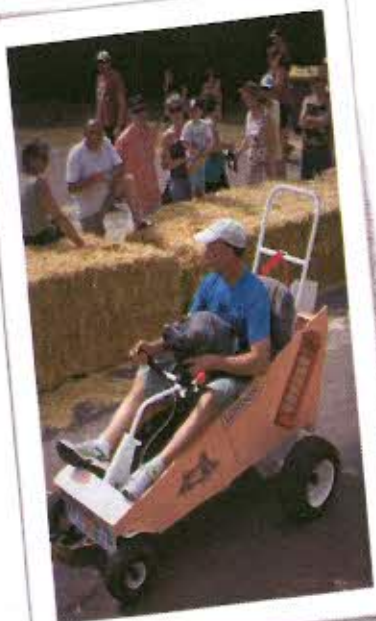
Un moment de plaisir partagé!



SOUVENIRS

EN

IMAGES



ECLAIRAGE PUBLIC

Les dysfonctionnements sont nombreux et les dépenses d'entretien importantes.

Notre réseau d'éclairage a lui aussi l'âge de ses artères.

Saisissant là aussi l'opportunité d'obtenir des aides du SIED (syndicat d'électricité qui regroupe toutes les communes de Haute Saône et pour lequel nous versons une adhésion et transférons certaines taxes), nous avons voté, à l'unanimité, la rénovation complète de notre réseau.

Tous nos points d'éclairage seront donc remplacés par des éclairages de type « LED », plus efficaces et surtout plus économiques. Toutes les crosses seront également remplacées.

L'opération sera financée de la manière suivante :

Coût global : 36 087.20 € HT (auto-financé, sans frais bancaire)

Aide du SIED : 23 871.80 €

Economies d'énergie : 68%

Le remplacement total de notre réseau sera donc amorti en 5 ans grâce aux économies d'énergie et au SIED. En attendant, il faudra supporter encore deux ou trois mois les défaillances du réseau actuel. Les travaux sont prévus pour début mars, le matériel est commandé. Aucune réparation n'aura lieu d'ici-là, sauf nécessité absolue de sécurité.

Merci de votre compréhension.

EGLISE

L'équipe municipale a fait le choix d'engager la rénovation extérieure de l'église. Sans perdre de vue que les décisions prioritaires doivent être prises autour du réseau d'eau et d'assainissement, l'émiettement progressif du crêpi et le vieillissement du toit ont attiré l'attention des élus.

La disponibilité exceptionnelle de fonds publics sur ce type de travaux a été déterminante. Sur un chantier estimé à 170.000 €, nous nous sommes attachés à récolter les aides suivantes :

45000 € sur des fonds départementaux et régionaux dans le cadre du plan de relance du BTP.

45000 € d'aide de l'état dans le cadre de la DETR. (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)

Une demande de 8000 € d'aide parlementaire.

Enfin, l'espoir d'obtenir 7500 € de souscription populaire issues de donations par l'intermédiaire de la Fondation du patrimoine.

Et une prime de 5000 € ajoutée par la Fondation si nous atteignons cette somme de 7500 €.

Ce qui porterait le financement communal à 59500 € sur cette opération.

Pour l'instant, nous n'avons pas atteint les 7500 € espérés pour obtenir le « bonus » de la fondation...

Vous trouverez dans ce journal un petit bulletin qui résume l'opération. Chaque don fait l'objet d'une réduction d'impôts de 66% de la somme versée.

Aidez-nous, si le cœur vous en dit !



LES PRINCIPALES DECISIONS DE CONSEIL

Location de la petite salle

(Rez de Chaussée de la Mairie)

Cette salle est louée moyennant le tarif de

- 30€ la 1/2 journée
- 50€ la journée



Achat de terrains, réduction des ruines :

Au mois d'août dernier, après plusieurs mois de discussions, la commune a acquis une ancienne bâtisse en ruine située dans la continuité de la cuisine de la salle des fêtes et de l'atelier municipal.

L'occasion de sécuriser l'endroit et de procéder à la démolition.

Autour de cette bâtisse, 2,6 hectares très bien situés, dont une petite partie constructible. L'opération a coûté 44 352 € auto-financée.

Sur ce site, l'équipe réfléchit à un projet qui sera décliné dans le cadre du Plan local d'urbanisme.

Salle des Fêtes: tarifs au 01/01/2016

Un service de nettoyage de 50€ pour tout locataire de la salle qui en fait la demande lors de la signature du contrat.

L'école et les associations de Fleurey Lès Favorney bénéficieront d'une location gratuite par an, les locations suivantes étant facturées selon le tarif des personnes domiciliées à Fleurey.

	Personnes domiciliées à Fleurey	Personnes extérieures à Fleurey
Week-end et jour férié	170 €	270 €
1 jour en semaine		
- salle	50 €	80 €
- vaisselle	50 €	50 €
Vin d'honneur - Activités diverses (avec les verres)	50 €	60 €
Caution versée à la réservation (perdue en cas de désistement)	80 €	80 €

Toute dégradation sera facturée selon un devis établi par un artisan.

Tarifs EAU & ASSAINISSEMENT au 01/05/2015



1 ^{ère} tranche de 0 à 500 m ³	1.30 €/m ³
2 ^{ème} tranche de 501 à 2500 m ³	0.90 €/m ³
3 ^{ème} tranche 2501 et plus	0.65 €/m ³
Redevance assainissement	1.00 €/m ³
Prime fixe annuelle eau potable	36.00 €

ECOLE CANTINE GARDERIE

Depuis le 1^{er} janvier 2015, c'est la communauté de communes qui a la charge des écoles sur son territoire. Elle a la compétence scolaire et périscolaire.

L'objectif de cette prise de compétences est d'offrir un service égal et amélioré aux enfants et aux familles sur l'ensemble du territoire. En fin d'année, la CC Terres de Saône a souhaité répartir la dépense au « nombre d'habitants » et non plus au « nombre d'enfants scolarisés », considérant que ce dernier critère était trop évolutif pour établir une règle budgétaire.

Cela a pour effet de coûter environ 12000 € de plus à notre commune.

En avril 2015, puis à nouveau en octobre, nous avons sollicité par courrier la communauté pour obtenir, au nom de l'égalité de services sur l'ensemble du territoire, l'organisation d'une cantine et d'une garderie à Fleurey.

Ces deux services sont essentiels pour la sauvegarde de notre école. L'absence de cantine et de garderie nous prive actuellement d'une bonne quinzaine d'inscriptions qui seraient déterminantes pour l'avenir de l'école. Pour mettre en place ce service, il faudra justifier d'un nombre d'utilisateurs réguliers. Les familles seront interrogées par sondage dans les prochaines semaines. 55 élèves fréquentent actuellement nos écoles, à la limite d'une fermeture de classe.

Dans un futur assez proche, la CC Terres de Saône va chercher à regrouper ses écoles pour créer des pôles éducatifs. Une étude, que nous jugeons tendancieuse et superficielle a servi d'appui à ce projet. Il a ensuite été demandé aux 39 communes de délibérer pour choisir quel serait leur choix de regroupement. Dans notre secteur, les communes de Provenchère, Fleurey, Amoncourt et Villers sur Port ont choisi de ne pas délibérer. Les écoles de proximité doivent être préservées. Nous estimons qu'il n'est pas nécessaire de transporter inutilement des enfants pendant des décennies lorsque nous avons une population suffisante pour conserver un service de proximité, et que les bâtiments existants et de qualité doivent continuer de servir.

Dans l'organisation des « activités pédagogiques » liées à la réforme des rythmes scolaires, les communes de Fleurey et d'Amoncourt ont démontré leur réactivité et leur efficacité. Plusieurs locaux et sites extérieurs sont aujourd'hui aménagés et disponibles. Peu de dépense pour un « petit pôle »...

Nous compterons sur le soutien des familles.

L'activité physique, un bénéfice pour tous...

De nombreuses études montrent le bénéfice de la promotion de l'activité physique et ceci, à tout âge.

L'activité physique est bénéfique pour les maladies cardiovasculaires, diabète de type 2 ; la perte osseuse post ménopausique est limitée, les douleurs arthrosiques et le sommeil sont améliorés.

L'activité physique est un facteur prédictif d'un vieillissement sans besoin d'aide.

L'activité physique retarde la dépendance : le maintien de L'activité physique contribue au maintien de la mobilité et des capacités à effectuer les activités de la vie quotidienne.

L'activité physique réduit l'incidence des chutes et fractures. Un entrainement spécifique améliore le contrôle postural, fonction d'équilibration, marche dont les déficits sont un facteur important de chutes. Plusieurs études ont démontré, avec des programmes d'activités physiques, un recul de la première chute, une réduction de l'incidence et de la sévérité des chutes.

L'activité physique semble améliorer le fonctionnement cognitif

Cette activité doit être personnalisée après évaluation des possibilités et des déficits d'aptitude physique. L'aide d'un kinésithérapeute peut être utile.

De nombreux Fleuréens profitent de leur environnement direct pour pratiquer des activités physiques: vélo, rando, course à pied... n'hésitez pas à les imiter!

Recensement de la population

Du 21 janvier au 27 février 2016

L'agent recenseur, **Gilles MARQUIS**, remet aux habitants :

- soit les imprimés de recensement (1 feuille de logement et autant de bulletins individuels que de personnes vivant dans le logement)
- soit un identifiant et un mot de passe personnels pour permettre de répondre par internet.

Merci de réserver votre meilleur accueil à Gilles MARQUIS



FLEUREY LES FAVERNEY

peut désormais bénéficier du dégroupage:

Contactez votre fournisseur internet pour profiter d'Internet Haut Débit et de la téléphonie illimitée.

AIRE DE JEUX

Après avoir transformé le court de tennis en terrain multisports et fait plaisir aux plus grands, il fallait penser aux petits...une aire de jeux a ainsi été aménagée, derrière l'école, avec les moyens de la commune. Des pierres de récupération ont servi à la construction des murettes. Il a fallu un peu de patience.

Coût total de l'opération, jeux et matériaux compris : 8100 €

Cette aire de jeux est strictement réservée aux enfants jusqu'à 7 ans....

Trop grand ? Trop fort ? ...Passez à côté ! Merci.



Brûlage:

Un arrêté préfectoral interdit le brûlage. Cet arrêté concerne tous les déchets, bien entendu, y compris les déchets verts, qui produisent eux aussi des dioxines, particules lourdes qui se redéposent presque simultanément sur votre entourage.



Prorogation délai de validité des cartes d'identité

Depuis le 1er janvier 2014, les CNI délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont prolongées automatiquement de 5 ans sans que la date de validité indiquée sur la carte ne soit modifiée.

Pour tout voyage à l'étranger, il est recommandé de faire établir un passeport en Mairie de Port sur Saône ou de Vesoul.



Bibliothèque:

Vous avez des livres dont vous ne savez que faire, vous pouvez nous les proposer.

Toutes les personnes qui souhaitent aider à l'aménagement de la future bibliothèque (au dessus de l'entrée de la salle des fêtes)

sont les bienvenues.

